



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

ALIMENTATION COUCHE-TARD CLÔTURE
UNE ÉMISSION DE DETTE D'UN MILLIARD DE DOLLARS,
INCLUANT DES OBLIGATIONS VERTES INAUGURALES

Laval (Québec) Canada – le 13 mai 2021 – Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard » ou la « Société ») (TSX : ATD.A) (TSX : ATD.B) a annoncé aujourd'hui qu'elle a clôturé avec succès un placement de dette privée composé de deux tranches de billets (ensemble, les « Billets ») :

- Billets de premier rang non garantis à 3,439 % échéant en 2041 d'un capital de 650 millions de dollars américains (« Billets 2041 »)
- Billets de premier rang non garantis à 3,625 % échéant en 2051 d'un capital de 350 millions de dollars américains (« Obligations Vertes »)

Les Billets constituent des obligations non garanties de premier rang de Couche-Tard et sont de rang égal à toutes les autres obligations non subordonnées et non garanties en circulation de Couche-Tard. En outre, les Billets bénéficient d'une garantie de premier rang non assortie d'une sûreté de la part de certaines filiales en propriété exclusive de Couche-Tard qui sont garanties aux termes des facilités de crédit de premier rang de Couche-Tard.

Couche-Tard a l'intention d'utiliser le produit net tiré de la vente des Billets 2041, en combinaison aux liquidités disponibles, pour le remboursement de la totalité, soit un milliard de dollars américains, des billets de premier rang non garantis échéant le 26 juillet 2022. Les Obligations Vertes, les premières en ce genre offertes par un détaillant du commerce de détail et du carburant, serviront à promouvoir l'engagement de la Société envers un avenir plus responsable.

Brian Hannasch, président et chef de la direction de Couche-Tard, a déclaré : « Cette initiative marque une étape importante dans notre démarche visant à créer une valeur ajoutée dans le domaine du développement durable pour tous nos intervenants. Nous avons déjà établi des objectifs ambitieux en matière de développement durable pour 2025 et nous faisons maintenant un pas de plus vers une plus grande transparence et un engagement accru dans nos efforts pour obtenir un impact positif sur le monde qui nous entoure. »

Tel qu'indiqué dans le [cadre de référence](#) des Obligations Vertes de Couche-Tard, un montant égal au produit net des Obligations Vertes sera utilisé pour financer ou refinancer, en tout ou en partie, les projets environnementaux nouveaux ou existants de Couche-Tard et les initiatives communautaires dans six catégories: soit le transport propre; l'efficacité énergétique; l'énergie



renouvelable; la prévention et le contrôle de la pollution; la gestion durable de l'eau et des eaux usées; et les bâtiments verts.

« Nous sommes heureux d'annoncer la clôture de ce nouveau placement de dette privée et sommes fiers d'ajouter nos toutes premières Obligations Vertes à notre structure de capital », a déclaré Claude Tessier, chef de la direction financière de Couche Tard. « Cette transaction améliore le bilan déjà sain de la Société en prolongeant les échéances de notre dette à des taux attrayants, tout en contribuant au financement de projets qui soutiennent l'objectif de Couche-Tard de favoriser un avenir à faibles émissions de carbone et axé sur le développement durable. »

Ina Strand, chef de la direction des ressources humaines, qui dirige les efforts de Couche-Tard dans le domaine du développement durable, a ajouté : « Avec le lancement de notre deuxième rapport sur le développement durable en 2020, nous avons créé un cadre plus défini et renforcé la façon dont nous intégrons le développement durable dans notre façon de penser et de prendre des décisions, en le plaçant au centre de l'attention de notre entreprise et en poursuivant notre engagement à obtenir des résultats concrets. »

Couche-Tard prévoit publier un rapport annuel sur l'utilisation du produit net des Obligations Vertes et son impact environnemental potentiel. ISS ESG, l'une des principales agences de notation au monde dans le domaine de l'investissement durable, a émis un [rapport de deuxième opinion](#) sur les avantages environnementaux du cadre de référence des Obligations Vertes de Couche-Tard ainsi que sur son alignement avec les quatre composantes fondamentales des *Green Bonds Principles, 2018* tel qu'administré par l'International Capital Market Association.

À propos d'Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est un leader global de l'industrie du commerce de l'accommodation et de la vente de carburant au détail, opérant dans 26 pays et territoires et ayant plus de 14 200 magasins, dont approximativement 10 800 offrent du carburant pour le transport routier. Sous ses bannières reconnues Circle K et Couche-Tard, elle est le plus important exploitant indépendant de magasins d'accommodation en fonction du nombre de magasins exploités par la société aux États-Unis et est le leader dans l'industrie du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier au Canada, en Scandinavie, dans les pays baltes, ainsi qu'en Irlande. Elle a également une présence importante en Pologne et à Hong Kong. Environ 135 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau.

Personnes-ressources :

Relations investisseurs

Jean Marc Ayas
Gestionnaire, Relations investisseurs
Tél.: 450-662-6632, poste 4619
relations.investisseurs@couche-tard.com

Relations médias

Lisa Koenig
Chef de service, Communications globales
Tél.: 450-662-6632, poste 6611
communication@couche-tard.com

Déclarations prospectives



Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, l'incertitude liée à la durée et à la gravité de la pandémie actuelle de COVID-19, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change, l'utilisation prévue du produit de celles-ci et les changements potentiels des conditions de marché, ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce document est basée sur l'information disponible en date de sa publication.